

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 Avril 2010

Lieu : Mairie

Ouverture de séance : 20 H 30

Présents à la séance : Mesdames Brigitte GIROUD, Régine GONSOLIN, Nicole ODDON, Messieurs Claude LAGIER, Bernard MUNARI, Louis FLAVIEN, Bernard DETRAU, Alain D'HEILLY.

Absente : Madame Claire COLLIGNON

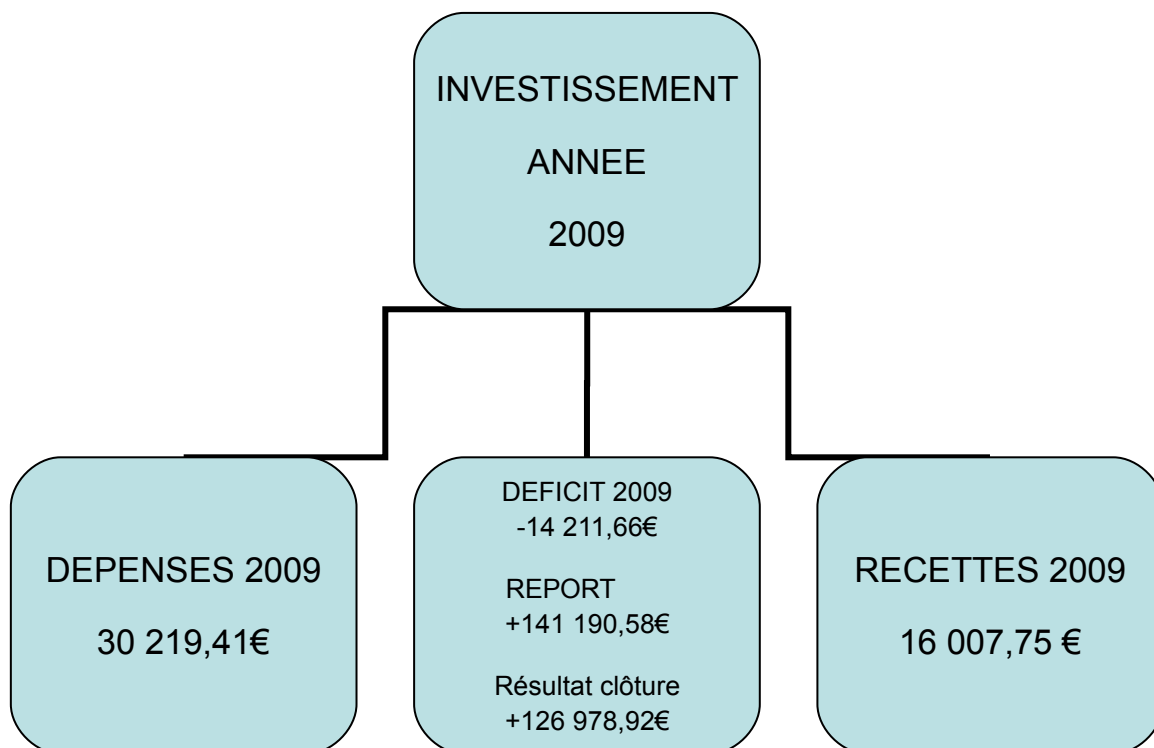
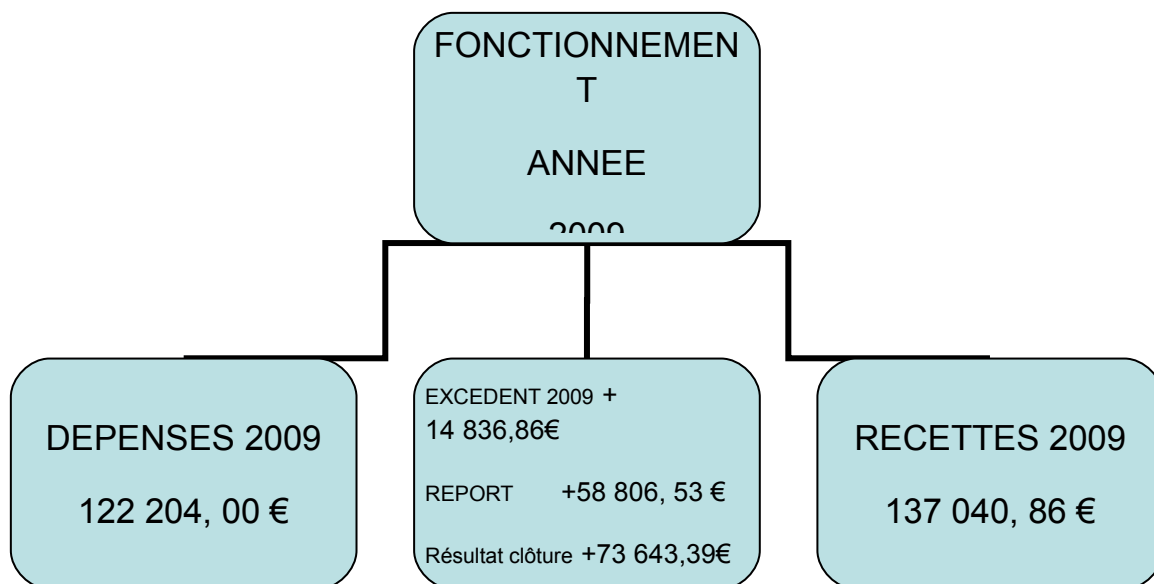
Secrétaire de séance : Madame Régine GONSOLIN

Ordre du jour :

- ⊗ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 08 Mars 2010.
- ⊗ Vote des Comptes Administratifs : M14 – M49.
- ⊗ Vote des Budgets Primitifs : M14 – M49.
- ⊗ Vote des taux de la fiscalité.
- ⊗ Délibération octroi de subvention : USSB à Serres.
- ⊗ Délibération : Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).
- ⊗ Délibération : Signature d'une convention de mise à disposition et l'utilisation de données.
- ⊗ Zonage énergie renouvelable.
- ⊗ Promesse de bail – Solaire Direct.
- ⊗ Questions diverses.

- ⊗ **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 08 Mars 2010**
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- ⊗ **Compte Administratif M14 (principal)**

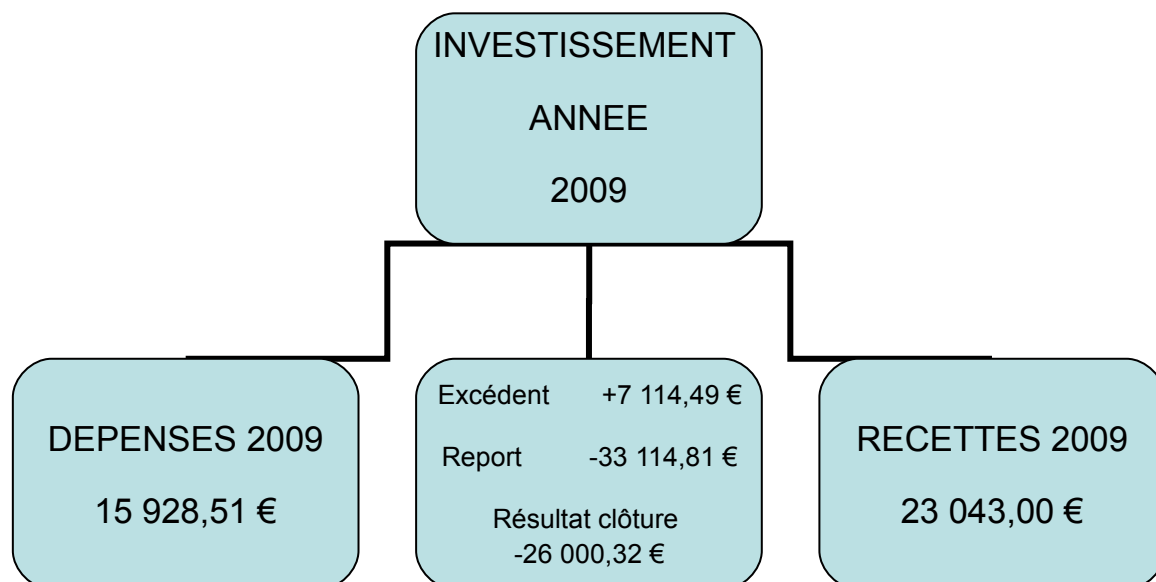
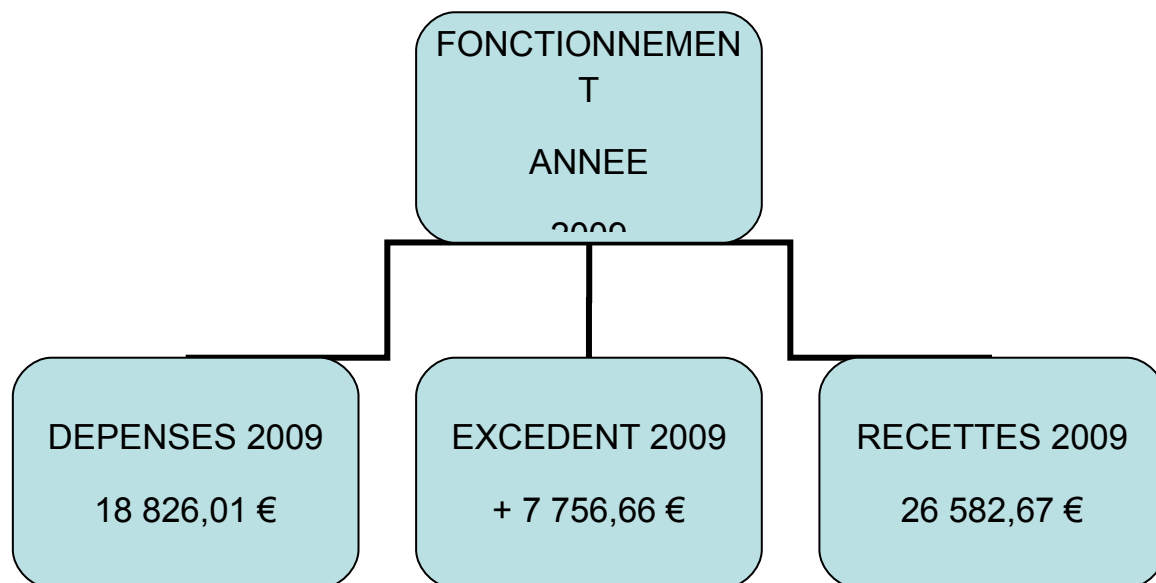


LE RESULTAT FINAL :

Excédent de FONCTIONNEMENT	+ 73 643,39 €
Excédent d'INVESTISSEMENT	+ 126 978,92 €
	<hr/>
	+ 200 622,31€

Vote : Unanimité.

⇒ **Compte Administratif M49 (Eau et Assainissement)**

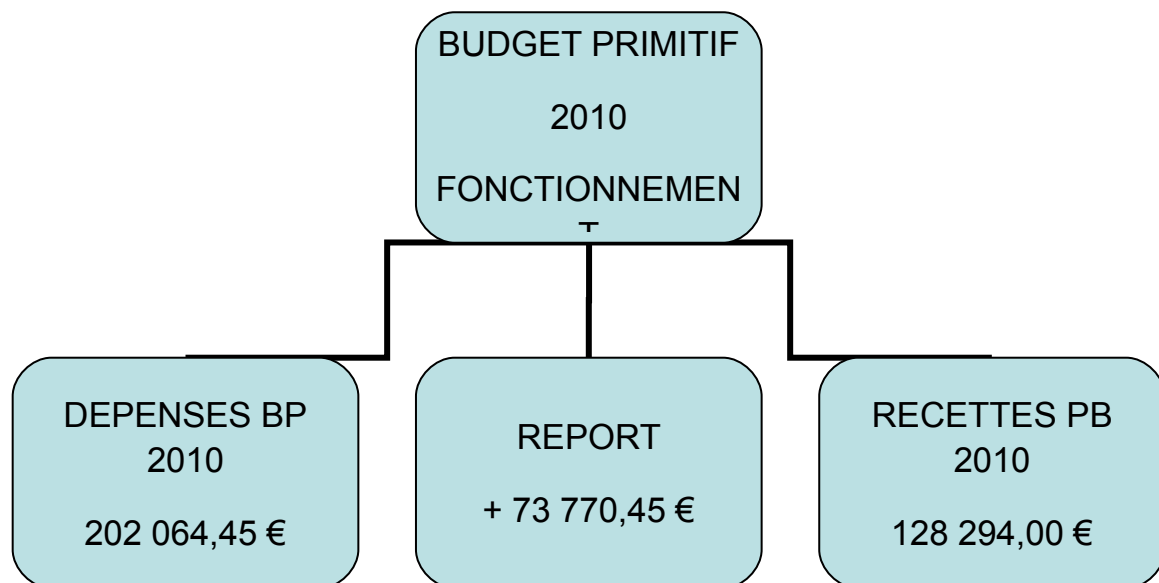


LE RESULTAT FINAL : Excédent de FONCTIONNEMENT + 7 756,66 €
 Déficit d'INVESTISSEMENT - 26 000,32 €

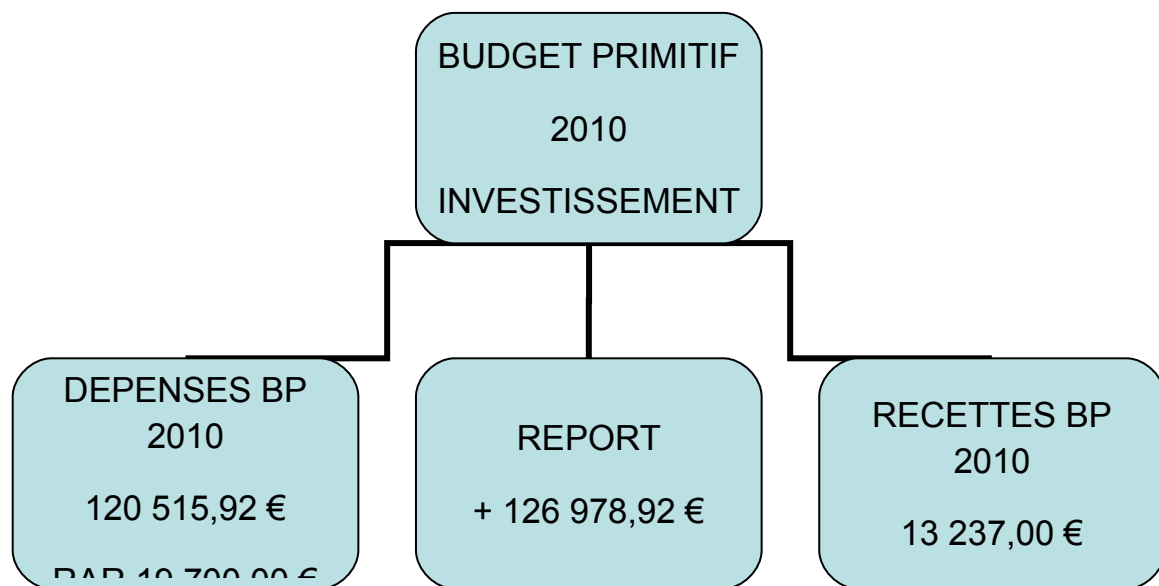
- 18 243,66 €

Vote : Unanimité.

⇒ Budget M14 (principal)



Budget Primitif équilibré à la section de FONCTIONNEMENT à 202 064,45 €

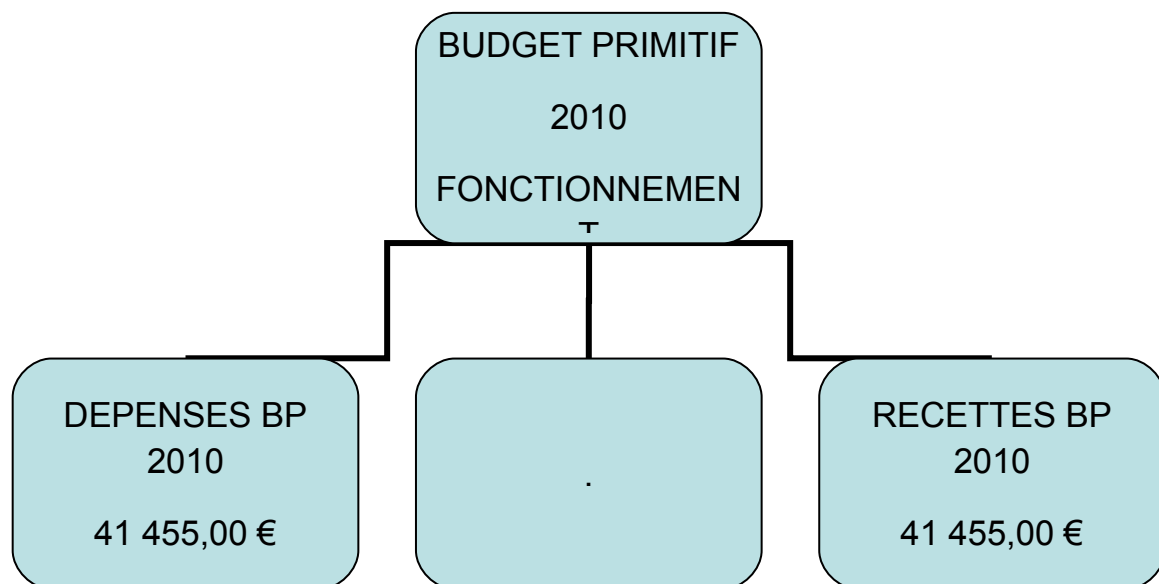


Budget Primitif équilibré à la section d'INVESTISSEMENT à 140 215,92 €

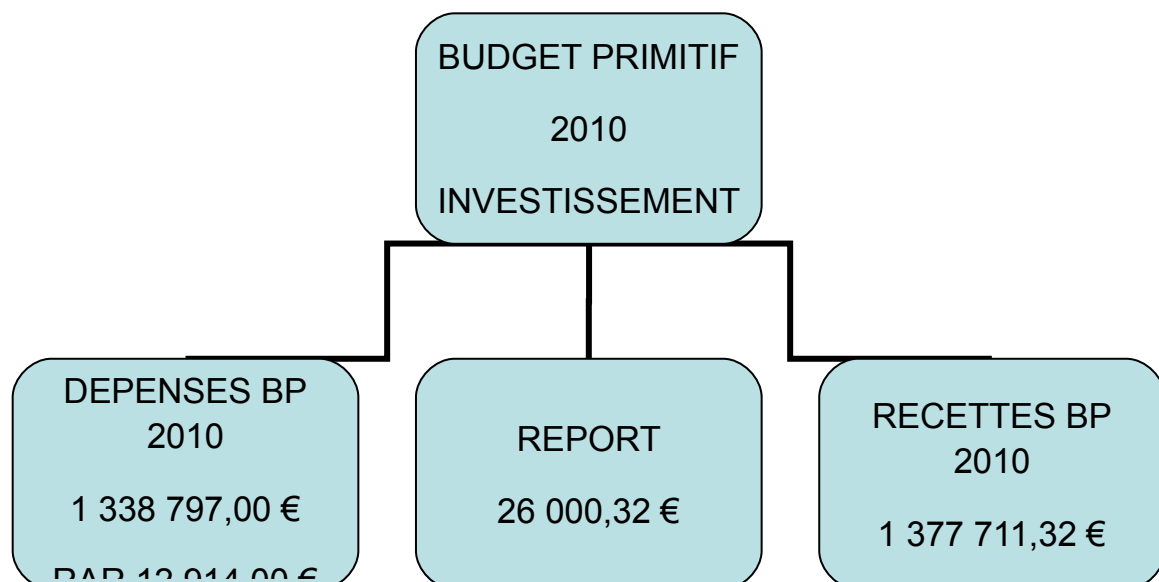
**TOTAL BP 2010 équilibré FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT à
342 280,37 €**

Vote : Unanimité.

⇒ **Budget M49 (Eau et Assainissement)**



Budget Primitif équilibré à la section de FONCTIONNEMENT à 41 455,00 €



Budget Primitif équilibré à la section d'INVESTISSEMENT à 1 377 711,32 €

**TOTAL BP 2010 équilibré FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT à
1 419 166,32€**

Vote : Unanimité.

⇒ **Vote des taux de la fiscalité**

Sur proposition du Maire les taux de la fiscalité reste inchangés pour l'année 2010.

Vote : Unanimité.

➤ **Délibération octroi de subvention : USSB à Serres**

L'association Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré pour son programme éducatif 2010 (pôle sportif, pôle artistique, pôle scientifique), demande à notre collectivité la somme de 75, 00 €.

Le Maire propose de verser la subvention d'un montant de **75, 00 €**.

Vote : Unanimité.

➤ **Délibération : Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)**

Le Conseil Général des Hautes-Alpes, Pôle cohésion social et solidarités, sollicite notre contribution à la participation au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) pour la somme de 64, 05 €.

Le Maire propose de verser cette contribution à hauteur de **64, 05 €**.

Vote : Unanimité.

➤ **Délibération : Signature d'une convention de mise à disposition et l'utilisation de données**

Schéma Directeur Départemental d'Alimentation au Eau Potable (SDDAEP), le Conseil Général des Hautes-Alpes nous propose de signer une convention de mise à disposition et l'utilisation de données.

Le Maire demande autorisation au Conseil Municipal de signer cette convention.

Vote : Unanimité.

➤ **Zonage Energie Renouvelable**

Le Maire explique aux Conseillers Municipaux et à l'assistance que le dossier du parc photovoltaïque du Plateau du « Marésiou » est au point mort, il se trouve dans un zonage agricole à haut rendement agronomique, mais ce zonage peut être revu.

Le Secrétaire Général de la Préfecture viendra constaté sur site le fondement du dossier présenté à la commission des sites fin avril, courant mai.

Le Maire expose la nécessité pour l'avenir financier de la Commune de zoner le bois communal de « Cellas », propriété de la Commune, d'une superficie totale de 60 ha en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque de 20 ha. Il explique les retombées financières pour la collectivité à savoir :

48 000, 00 € /an de location
avec une réévaluation annuelle de 1,8%.

Produit attendu : CET + foncier environ 100 000, 00 €
Soit un produit attendu sur 20 ans d'environ 148 000, 00 €.

Le bois de « Cellas » est classé en zone ZNIEFF pour une variété de plante recensée en 1983. Cette plante est-elle toujours présente sur le plateau et qu'elle est sa localisation ? Les études de faisabilité et un botaniste répondront à cette question.

Les personnes présentes dans l'assistance prennent la parole pour exposer leur point de vue.

Le Maire précise que le sujet sera de nouveau abordé lors de la réunion publique concernant le PLU, le vendredi 16 Avril à 15 heures.

⇒ **Promesse de bail – Solaire Direct**

La question n'a pas été abordée à ce présent Conseil Municipal, bien qu'une Conseillère Municipale a mis en exergue qu'il fallait démarcher plusieurs sociétés.

N'ayant plus de questions et l'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôture la séance à : 23 h 00.

Le Maire

Alain D'HEILLY